

VOLONTARIAT ET HANDICAP

OBJECTIF
CITOYENNETÉ
INCLUSIVE !

Outil de la rencontre
du 13 décembre 2022





PRÉAMBULE

Bon nombre d'organisations souhaiteraient ouvrir leurs activités de volontariat aux personnes en situation de handicap mais se demandent comment s'y prendre et par où commencer.

Le réseau VolontariAS - en collaboration avec PUSH et Kaligrav - s'est penché le temps d'une matinée sur le volontariat en tant qu'outil d'inclusion et de citoyenneté active.

Voici l'outil issu de cette rencontre, bonne lecture !

QUELQUES ÉCHOS DES ORGANISATIONS

Comment outiller les équipes à l'accueil d'un volontaire en situation de handicap ?

Comment faire évoluer les mentalités des autres volontaires et des bénéficiaires ?

*Quelles tâches puis-je confier à un volontaire en situation de handicap ?
Comment puis-je les adapter ?*

Quel travail supplémentaire cela va-t-il me demander d'accompagner un volontaire en situation de handicap ?

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE



**Identifier et lever les freins
au volontariat des personnes
en situation de handicap**



**Partage d'expertise
et d'expérience
des asbl PUSH et Kaligrav**



**Échanges
de bonnes pratiques**

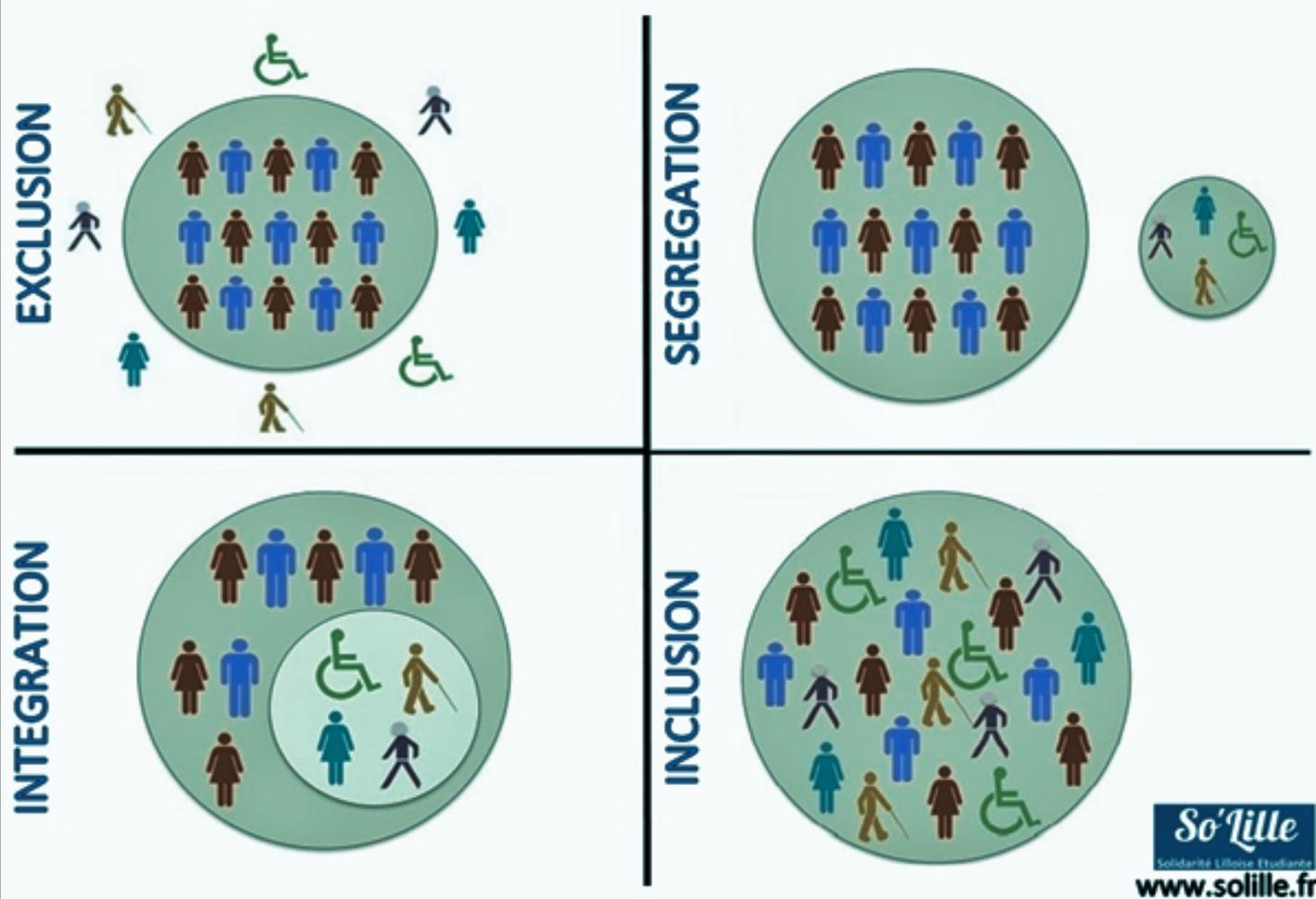
DÉFINITIONS

Handicap :

Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidante (OMS).

Inclusion :

L'inclusion cherche prioritairement à transformer la société. Elle vise à lever les obstacles à l'accessibilité pour tous et toutes aux structures ordinaires d'enseignement, de santé, d'emploi, de services sociaux, de loisirs, etc (asbl Inclusion).



So'Lille
Solidarité Lilleuse Étudiante
www.solille.fr



LES FREINS À L'ACCUEIL ET À L'INTEGRATION DES VOLONTAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

CE QU'EN DISENT LES ORGANISATIONS

Beaucoup d'adaptations étaient nécessaires et cela a refroidi la volontaire qui s'est rendu compte elle-même des difficultés.

Une candidate volontaire s'est présentée avec son chien d'assistance sans nous avoir prévenus de son handicap. Nous avons été pris de court pour les aménagements.

Les freins sont souvent liés à une méconnaissance. Après les aspects pratiques, le plus dur, c'est de changer les mentalités.

Nos activités nécessitent d'être autonome. Avec un volontaire en situation de handicap, le cadre n'est pas assez sécurisant pour les bénéficiaires.

Si je ne fais aucun aménagement, les volontaires en situation de handicap ne viendront jamais. Mais par où commencer ?

LES FREINS DES ORGANISATIONS

Par rapport à la personne candidate volontaire

Impression d'inadéquation
entre les compétences
de la personne et les besoins
de l'organisation

Questionnement quant aux
aléas de santé et à l'évolution
de la pathologie

Crainte
d'absentéisme

LES FREINS DES ORGANISATIONS

Par rapport aux ressources internes

Impact sur la disponibilité / temps nécessaire pour le suivi

Manque de budget, locaux peu ou pas accessibles

Répercussions du refus d'un volontaire (impact sur l'image de l'organisation)

Absence de motivation des équipes (salariées et volontaires)

Méconnaissance des possibilités d'aide dans l'accessibilité de l'environnement

Complexité et lenteur administrative dans la mise en route

LES FREINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En lien avec l'identité personnelle et le parcours de vie

Image de soi : manque de confiance en soi, peur du jugement, peur de l'échec

Doutes sur sa capacité d'organisation (nouveau rythme de vie, horaires)

Appréhension d'un engagement dans la durée : compatibilité avec son état de santé (ex: pathologie évolutive)

LES FREINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En lien avec l'environnement social

Dépendance de
l'aide d'autrui

Manque de réseau /
isolement

Impact du milieu d'origine
sur la perception du handicap
et du volontariat

En lien avec le lieu de volontariat

Accessibilité du lieu
Accessibilité des trajets

LES FREINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En lien avec le statut

Rupture avec le rôle passif souvent
imposé par la société
pour devenir acteur de son projet

Craintes liées à son statut, méconnaissance de
l'impact du volontariat sur les allocations
(crainte de perte ou de diminution)

Complexité des formalités
administratives



LES MOTIVATIONS À DEVENIR BÉNÉVOLE

Les rencontres

Sortir de chez soi

Apprendre de nouvelles choses

Se rendre utile

Organiser son emploi du temps

Gagner en confiance en soi

L'ACCOMPAGNEMENT DU VOLONTARIAT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



CE QUE PROPOSE PUSH

Des informations sur le volontariat

Un accompagnement individualisé dans toutes les étapes du projet de volontariat

Un accompagnement sur le terrain dans le démarrage de l'activité

Un suivi du projet de volontariat

Une sensibilisation autour du volontariat des personnes en situation de handicap



LES CONDITIONS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Avoir minimum 18 ans

Résider dans l'une des communes
de la région bruxelloise
ou l'une des communes à facilités

Être en situation de handicap ou
avoir un trouble psychologique

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

CHEZ PUSH

Etape 1

Participation à une réunion d'information sur le volontariat

Etape 2

Plusieurs rencontres avec l'accompagnatrice pour discuter du projet de volontariat

Etape 3

Recherche avec la personne d'un lieu de volontariat qui corresponde à son projet

Etape 4

Préparation de la rencontre avec le lieu de volontariat

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

SUR LE FUTUR LIEU DE VOLONTARIAT

Etape 5

Rencontre avec le ou la responsable du lieu de volontariat

Etape 6

Signature d'une convention de volontariat

Etape 7

Au début, possibilité d'accompagnement (trajets, premiers contacts,...)

Etape 8

Rencontres régulières afin d'évaluer le projet

L'ÉQUIPE DE PUSH À PROPOS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Notre but est d'éviter l'échec : les personnes en situation de handicap en ont suffisamment connus dans leur vie.

Accueillir un volontaire en situation de handicap, c'est un challenge pour une équipe. Mais quand ça marche, cela renforce les liens.

Il ne faut pas refuser un volontaire pour de mauvaises raisons. Mais il ne faut pas non plus l'accepter à tout prix. C'est important d'être réaliste.

Formation et évaluation n'évoquent pas toujours des souvenirs positifs. Il faut en avoir conscience dans l'accompagnement des bénévoles.

Ce que nous regardons chez les personnes que nous accompagnons, c'est surtout leur potentiel, leurs envies et leurs compétences.

Nous travaillons au cas par cas : deux candidats bénévoles avec le même handicap n'auront pas forcément besoin du même suivi.

Nous avons adapté certains documents en FALC (facile à lire et à comprendre) : c'est un plus pour tous les volontaires.

LEVER LES FREINS AU VOLONTARIAT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

The background of the page features a teal-to-blue gradient. In the foreground, there are dark silhouettes of two people on a hillside. One person is crouching on the left, reaching their right arm out towards the other person. The second person is on the right, standing on a higher part of the hill and leaning forward with their right hand reaching down towards the first person's hand. The overall scene suggests a moment of assistance or support.

LES PISTES PARTAGÉES PAR LES ORGANISATIONS

Un volontariat pratiqué seul est parfois moins adapté. Une piste est d'accueillir la personne dans une équipe de 2 ou 3 bénévoles.

Les adaptations peuvent être faciles : un logiciel, un fauteuil de bureau adapté... Les petits aménagements sont tout à fait gérables.

Il y a du changement dans le volontariat. Maintenant, l'activité doit s'adapter au volontaire, porteur de handicap ou non. Cela n'a pas toujours été le cas.

Notre organisation a tendance à donner beaucoup de documents en début de volontariat. Nous veillons à les simplifier et à les expliquer oralement.

Nous pouvons être agréablement surpris par les capacités des personnes en situation de handicap. Elles sont souvent bien plus autonomes que ce que nous pensons.

QUELQUES QUESTIONS À SE POSER

- Quels sont les **besoins** de la personne et les **freins** à son inclusion ?
- Quelles sont ses **capacités** ? Qu'est-ce qu'elle sait / aime faire ?
- Quels sont les **besoins** de l'organisation ?
- Est-ce que l'organisation propose des **tâches adaptées**, qui répondent aux attentes de la personne ?
- Quelles sont les **ressources** de l'organisation ? Est-ce que l'équipe salariée et les autres volontaires soutiennent le projet ?

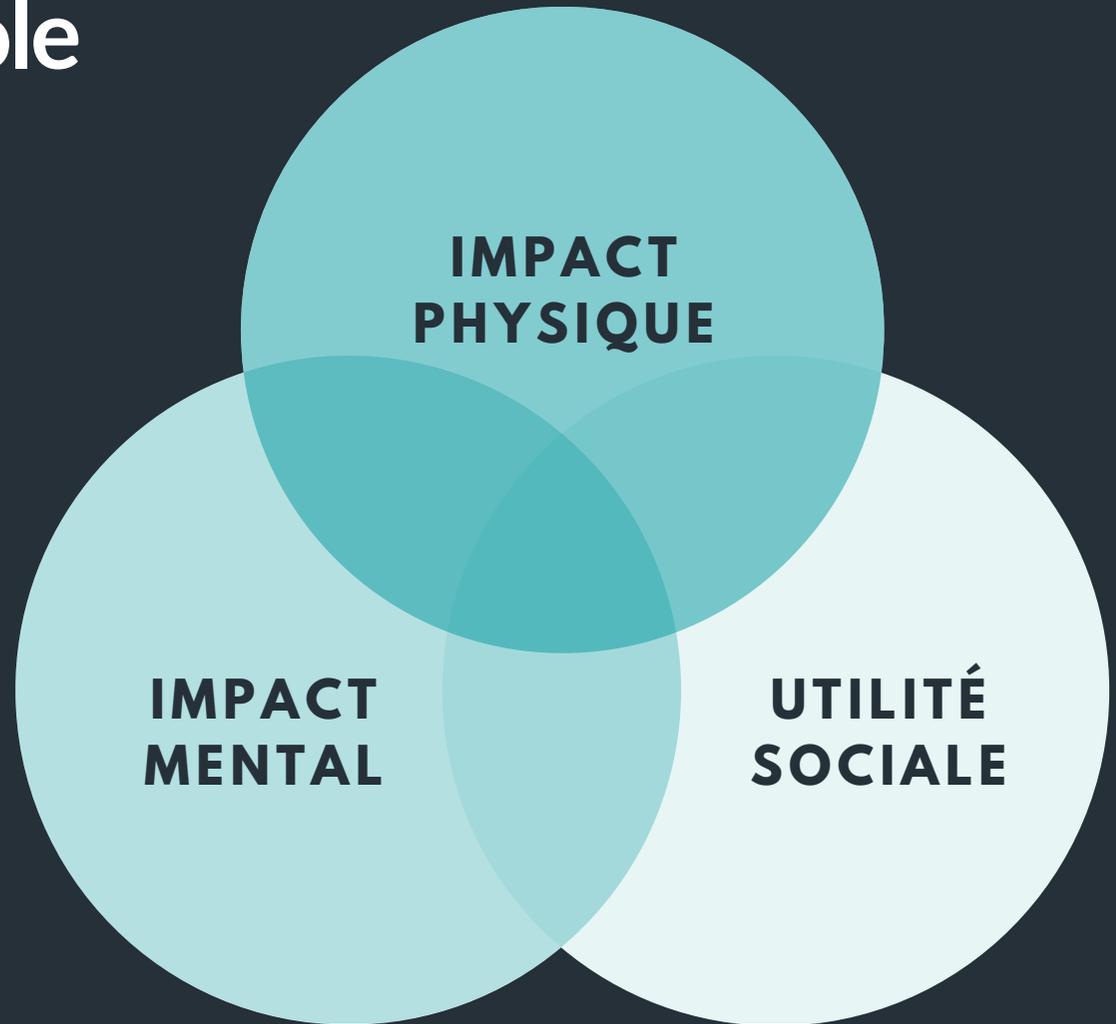
QUELQUES BONNES PRATIQUES

- Se concentrer sur la **motivation** de la personne
- **Commencer petit**, prendre le temps de la réflexion
- Faire appel aux **ressources** existantes (PUSH, PFV, ...)
- Mettre en place un **compagnonnage** par d'autres volontaires
- Commencer par un **volontariat ponctuel**
- Visibiliser les **expériences positives** (success stories)
- Impliquer les personnes et valoriser leurs **talents**
- Faire preuve de **créativité**, pouvoir réorienter si besoin



LA PLUS-VALUE DU VOLONTARIAT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Impacts sur la personne bénévole



Impacts sur l'organisation



Impacts sur la société





QUELQUES EXEMPLES DE VOLONTARIAT INCLUSIF

Un bénévole en chaise roulante
actif dans un potager collectif

Une personne déficiente
mentale engagée dans un
restaurant solidaire

Un volontaire malvoyant
impliqué dans une radio
de quartier



KALIGRAV, UN ATELIER VOLONTAIREMENT INCLUSIF



Situé au sein de l'Institut Royal d'Accueil pour le Handicap Moteur (IRAHM), Kaligrav organise des activités d'infographie (formation, création, production) : publication et gravure assistées par ordinateur, édition de pages Web, montage vidéo ...

L'atelier fonctionne prioritairement avec des volontaires présentant un handicap moteur et ayant de bonnes capacités d'apprentissage pour appréhender des logiciels d'infographie. Il s'ouvre également à d'autres types de déficiences et aux bénévoles valides.

Kaligrav est reconnu en tant que service PACT (service de participation pour des activités collectives) et est animé par une ergothérapeute et une infographiste.



MISSIONS DU SERVICE PACT

Organiser des activités collectives de
volontariat au profit de la société

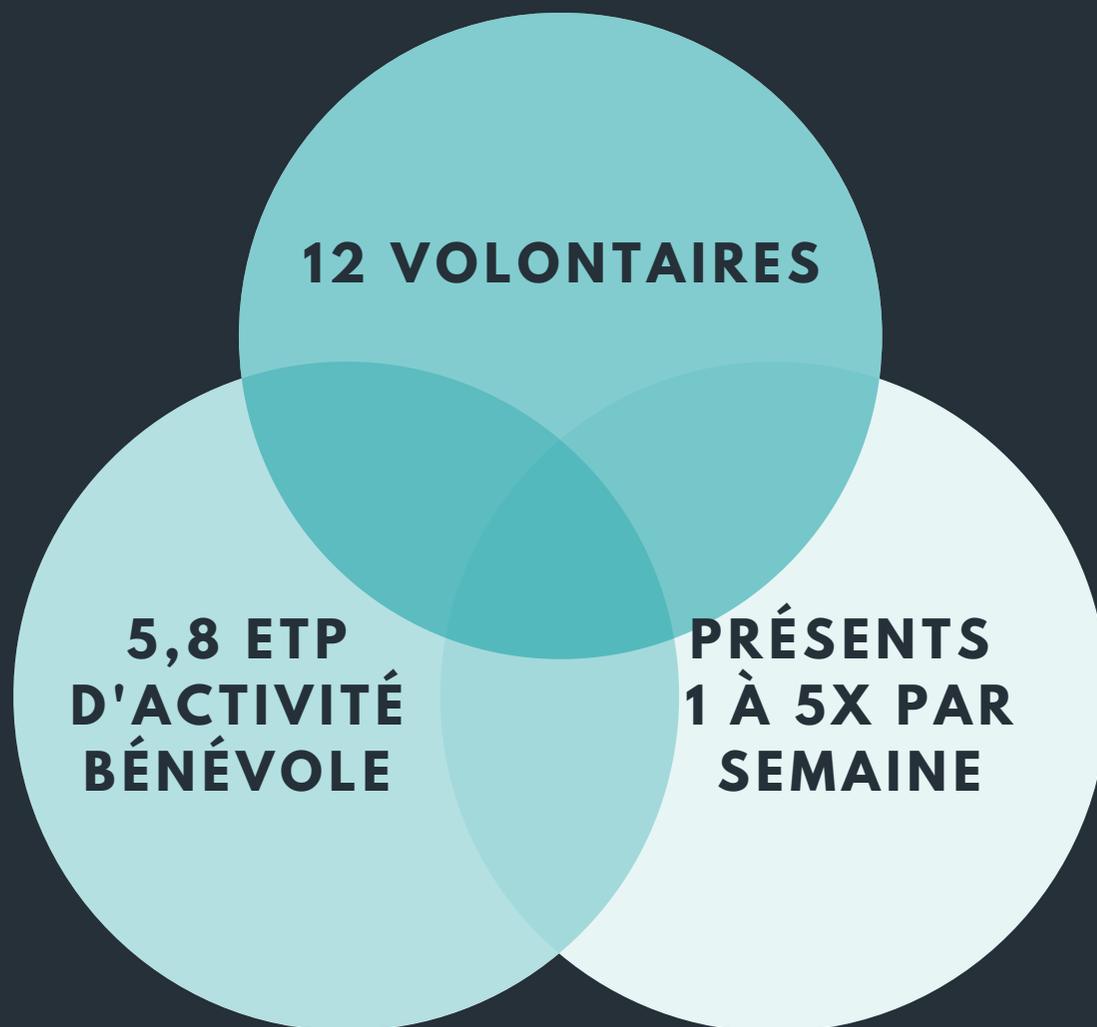
Valoriser la personne handicapée par sa
participation aux activités
et à la société

Permettre à la personne
en situation de handicap
d'accroître ses compétences

Favoriser l'inclusion et la mixité
des personnes en situation de handicap
dans la société

Favoriser la coopération entre
personnes en situation de handicap et
personnes valides

Kaligrav, c'est :



CE QUE PARTAGE L'ÉQUIPE DE KALIGRAV

Dès qu'une personne avec un lourd handicap moteur a accès à un ordinateur, c'est la porte ouverte à la créativité.

Les volontaires valides ne sont pas là pour aider ceux porteurs de handicap. Ils sont complémentaires, par exemple pour les tâches qui requièrent une psychomotricité fine.

Les volontaires valides peuvent tout à fait prendre part à l'atelier pour une durée déterminée ou pour un projet précis.



**MERCI AUX ÉQUIPES
DE PUSH ET
KALIGRAV POUR
LEUR PRÉCIEUSE
COLLABORATION !**

CONTACTS



www.kaligrav.be

02 761 06 30



www.levolontariat.be

02 512 01 12



www.pushasbl.be

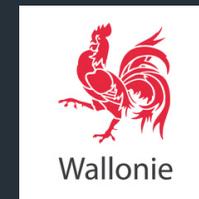
02 737 67 45

Plateforme francophone
du **VOLONTARIAT**



Plateforme francophone du Volontariat ASBL | 11 Rue Royale 1000 Bruxelles |
info@levolontariat.be | www.levolontariat.be | RPM Bruxelles | N°480.151.186 | BE79 5230 8016 6333

Avec le soutien de :



Graphisme : Canva - Photos : Freepik.